

■ **Villalu S.A.**, à Payerne, entreprise générale de construction de villas (FOSC du 24.06.2003, p. 14). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois le 24 juin 2003. La raison devient **Villalu S.A. en liquidation**.
Journal no 7178 du 25.07.2003
(01110476 / CH-217.0.134.354-9)